

MAINTIEN SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Certificateur INRS

RNCP RS727 : inactive depuis le 31/12/2021

Formacode(s) : Aucun

- **Durée de la formation**
7 heures.
- **Durée de validité du certificat**
24 mois
- **Public**
Tous salariés
- **Modalité de la Formation :**
En présentiel
- **Validation de la Formation**
Evaluation sous forme ponctuelle
Certificat de SST
- **Prix**
Tarif: 16€/h/stagiaire.
Groupe de 4 à 10 personnes
- **Financement :**
Entreprise
Individuel
- **Voir nos CGV sur le site internet**

<https://donboscomayenne.fr/wp-content/uploads/2024/01/conditions-generales-de-vente-CFP-Don-Bosco-2024.pdf>

- **Processus d'inscription**
Enregistrement des participants sur Forprev (Outil de gestion national INRS et Assurance Maladie)
4 participants minimum 10 participants maximum
Titre, prénom, nom, date de naissance seront à fournir
- **Délai d'accès**
15 jours calendaires avant le démarrage de la session
- **Accessibilité aux PSH**
En amont du parcours, un rendez-vous sera organisé avec le référent Handicap en vue de formaliser les besoins et organiser le parcours
- **Référent Handicap**
Isabelle GUILLOIS
cfp.i.guillois@dbosco.fr
- **Résultats 2024***
Taux de réussite : 100%
Taux d'insertion : NC
Taux de satisfaction : 96%
Taux d'abandon : 0%

**sources et méthode de calcul En interne sur la base des grilles d'évaluation et du questionnaire de satisfaction*

Formation au sein du Centre de Formation Professionnelle ou au sein de l'entreprise.

• Prérequis

Le stagiaire inscrit en MAC SST devra être titulaire du certificat SST.

NB : les titulaires d'un certificat APS (acteur prévention secours) sont réputés détenir le certificat SST et peuvent également participer à un MAC SST. Dans cette hypothèse, le MAC ne leur permettra de maintenir et actualiser leurs compétences qu'en sauvetage secourisme du travail (et non à la prévention des risques liée à son activité)

• Objectifs de la formation

La formation maintien et actualisation des compétences permet aux sauveteurs secouristes du travail, de conserver et de mettre à jour leurs compétences. (Dispositif conçu par l'INRS-Assurance maladie risques professionnels)

Certifié, le sauveteur secouriste du travail peut :

- Intervenir efficacement en matière de prévention et face à une situation d'accident
- Mettre en application les compétences acquises au profit de la santé et sécurité au travail

• Programme (compétences)

- **Domaine 1 - Intervenir face à une situation d'accident du travail**
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise (1)
 - Protéger de façon adaptée (2)
 - Examiner la victime (3)
 - Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime (4)
 - Secourir la victime de manière appropriée (5)
- **Domaine 2 - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise**
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise (6)
 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail (7)
 - Participer à la maîtrise des risques professionnels dans une situation de travail (8)

Compétences en tant que MAC SST :

- **Compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident**
- Révisions théorique et pratique des gestes d'urgences suivant les dernières recommandations de l'INRS en matière de secours.
- Rappel lors de démonstrations, des conduites à tenir mis à jour du sauveteur secouriste au travail (Protéger, Examiner, Faire Alerter ou Alerter, Secourir).
- **Compétence 2 : Appliquer ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise**
- Rappel sur les points spécifiques de prévention relatifs à l'entreprise
- Propositions des moyens de préventions adaptés lors des cas concrets en lien avec le quotidien en entreprise.

• Modalités d'évaluation de la certification : Totale

2 épreuves certificatives sont organisées à la fin de chaque séquence de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence :

Epreuve certificative n°1 (compétences évaluées 2, 3, 4 et 5) réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée :

- 1 victime / 1 lésion,
- 1 ou plusieurs dangers persistants,
- 1 ou plusieurs témoins,

Des moyens de simulation adaptés à la situation de travail choisie.

Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Epreuve certificative n°2 (compétences 1, 6, 7 et 8): Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou en individuel), à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

Cas du stagiaire n'ayant pas validé la totalité des compétences :

Il est possible, si le temps le permet, de repasser l'une ou les 2 épreuves certificatives correspondant à la (ou aux) compétence(s) manquante(s).

Sinon, il est accepté de se réinscrire dans les 6 mois suivant la première session à une nouvelle session de formation, avec un allègement de formation et de repasser la ou les épreuves permettant de valider la ou les compétences manquantes. (Sous réserve de transmettre l'attestation de fin de formation, reçue à l'issue de la 1ère session et faisant apparaître les résultats des acquis de sa formation SST.

Contacts référents, accueil

Isabelle GUILLOIS

Responsable de centre

02 43 30 47 30

cfp.i.guillois@dbosco.fr



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Secteurs d'Activité

Tous secteurs d'activité.

Le Code du travail impose à l'employeur de mettre en place une organisation des secours, en liaison avec le médecin du travail. La formation spécifique de salariés aux gestes d'urgence peut permettre, dans ce cadre, d'organiser un dispositif d'alerte et d'assurer les premiers secours, avant la prise en charge de la victime par les services de secours extérieurs professionnels et médicalisés.

Articles R.4224-15 ; R.4224-16 ; L.4141-2

Types d'emplois

Non concerné

Moyens Techniques

1 salle de formation

Outil pédagogique : Plan d'intervention + pictogrammes

Matériels pédagogiques : 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires ; 1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelles ou dispositif de protection individuelle (Mannequin RCP adulte, Mannequin RCP enfant, Mannequin RCP nourrisson) ; Divers matériels pour la réalisation des simulations ; Matériel d'entretien des mannequins et consommables.

Moyens Pédagogiques

Apports théoriques – Exercices Pratique

La formation SST est dispensée par un formateur SST certifié par le réseau Assurance maladie Risques professionnels des Pays de la Loire. Ce formateur appartient à l'organisme de formation Don Bosco habilité par ce même réseau.

Méthodes Mobilisées

En présentiel, la pédagogie est active et participative, elle alterne entre : Méthode Heuristique, Méthode Démonstrative, Méthode Applicative

Modalité de la Formation

La réussite aux évaluations mises en œuvre durant la formation permet d'obtenir le certificat Sauveteur Secouriste du Travail, délivré par le réseau Assurance maladie risques professionnels.

L'évaluation certificative de la formation, se fera d'après le référentiel de certification, avec la mise en œuvre des grilles de certification du document de référence SST de l'INRS.

Financement de la Formation

OPCO (Opérateur de compétences) dont dépend l'entreprise.

Entreprise

Particulier

Modalités d'Evaluation de la Formation

A l'issue du stage, une évaluation sur les aspects technique, matériel et pédagogique sera réalisée par les stagiaires

Un aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail » sera remis aux participants à l'issue de la formation initiale.

Poursuite et Perspective d'Evolution

Pour conserver sa validité, le certificat SST doit être renouvelé tous les 24 mois afin de maintenir ses compétences et ses connaissances à jour.